



RECOMMANDE  
Au Haut Conseil d'Etat  
du canton de Fribourg  
Rue des Chanoines 17  
1701 Fribourg

références : DF/lw

Belfaux, le 5 janvier 2022

## **Demande de reconsidération du volet éolien du Plan Directeur Cantonal**

Monsieur le Président du Conseil d'État,  
Monsieur le Vice-président du Conseil d'État,  
Madame et Messieurs les membres du Conseil d'État,

L'implantation projetée de parcs éoliens sur nos territoires communaux se base essentiellement sur le Plan Directeur Cantonal (PDCant) et son volet éolien.

Comme nous le soulignons dans notre courrier du 28 septembre 2021, le processus lié à ces parcs éoliens a été à plusieurs reprises remis en question. En dernier lieu à travers la demande de reconsidération du volet éolien du PDCant au sens de l'art. 104 du Code de procédure et de juridiction administrative (CPJA, RSF 150.1) déposée par les communes de Vuisternens-devant-Romont et La Sonnaz, cette dernière étant également concernée comme notre Commune par la zone dite « Les collines de la Sonnaz ». Entre temps, plusieurs communes ont également décidé de se joindre à cette démarche.

Nous avons pris connaissance des éléments inclus dans la demande, appuyés par un avis de droit de Me Ecoffey. Les derniers développements de ce dossier (courriers cités plus haut) nous interpellent, sèment le doute au sein de nos exécutifs, et créent un questionnement certain.

**En vertu de l'art. 104 CPJA applicable ici, notre Commune demande en cas de faits avérés la reconsidération portant sur l'adoption du volet éolien du PDCant, arrêté par ordonnance de votre autorité le 2 octobre 2018, avec entrée en vigueur le 15 octobre 2018.**

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous transmettons nos salutations distinguées.

### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Muriel Frésard  
  
Syndique



Véronique Christan  
  
Secrétaire communale adjointe

Copies :   Autres communes de la coordination intercommunale (Courtepin et Misery-Courtion)  
          Communes fribourgeoises concernées par un site éolien  
          Association des communes fribourgeoises  
          Association « Non au parc éolien les Collines de la Sonnaz »